



## EN BREF :

- Excès de pluie.
- Carotte : charançon : fin des traitements.  
cercosporose : surveillez, risque élevé.  
cicadelles : présentes mais traitements non requis.  
pucerons : encore présents dans Lanaudière.
- Céleri : punaises : augmentation des populations.  
carences minérales : augmentation des symptômes.  
septoriose : quelques champs affectés.
- Laitue : insectes : augmentation, restez vigilant.  
brûlure de la pointe : dommages élevés à l'Île-d'Orléans.  
mildiou : continuez les traitements, risque élevé.
- Oignon et poireau : mouche de l'oignon : captures faibles.  
thrips : réduction suite aux pluies.  
teigne : plusieurs captures, 3<sup>e</sup> génération.  
maladies : surveillez, risque élevé.

## EXCÈS DE PLUIE

Les pluies abondantes de la fin de semaine dernière ont entraîné des accumulations d'eau dans plusieurs champs. La Montérégie semble avoir été la plus touchée. Plus de 100 mm de pluie sont tombés à plusieurs endroits. Quelques cas d'asphyxie racinaire ont été signalés.

## CAROTTE

### Charançon

Cet insecte n'est plus actif. Le dépistage est maintenant terminé dans toutes les régions.

### Cercosporose

Le nombre de taches a augmenté légèrement au cours de la dernière semaine dans la plupart des régions (Lanaudière, Basses-Laurentides, Capitale-Nationale et Trois-Rivières). En Montérégie-Ouest, par contre, la progression de la maladie a été plus marquée. Des taches au niveau des pétioles ont même été

observées dans certains champs. Selon le modèle de prévision inclus dans CIPRA, la dernière fin de semaine a encore été très favorable pour le développement de cette maladie. **Continuez de surveiller vos champs de près. Si vous observez des taches (voir la stratégie présentée dans l'avertissement No 09 du 15 juillet 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a09tn04.pdf>)) débutez immédiatement vos traitements fongicides.** Compte tenu de l'abondance du feuillage dans les carottes cette année, le risque de développement de cette maladie demeurera élevé jusqu'en fin de saison.

## Cicadelles

Les populations de cicadelles demeurent élevées dans les Basses-Laurentides et dans la région de Trois-Rivière. Dans Lanaudière et dans la région de la Capitale-Nationale, elles sont présentes mais peu nombreuses. Des traitements ne sont pas justifiés étant donné l'absence de symptômes de jaunisse dans les champs. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement No 10 du 23 juillet 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a10tn04.pdf>).

## Pucerons

Les pucerons sont encore très présents dans plusieurs champs de la région de Lanaudière. Compte tenu du peu de dommages significatifs jusqu'à présent, peu de champs ont été traités. Intervenez seulement lorsque les pucerons occasionnent un jaunissement ou un flétrissement des jeunes feuilles sur plus de 25 % des plants. Les produits à base de diazinon et de malathion présentés dans le bulletin d'information No 02 du 8 juin 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/b02tn04.pdf>) sont également homologués contre les pucerons.

# CÉLERI

## Punaises ternes

Même si les populations de punaises sont encore faibles, la ponte augmente. Les punaises ternes sont de plus en plus présentes dans les mauvaises herbes en bordure des champs en Montérégie-Ouest. Continuez de bien surveiller vos champs. Au besoin, consultez la stratégie présentée dans l'avertissement No 02 du 20 mai 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a02tn04.pdf>).

## Carences minérales

Davantage de symptômes de carence en calcium sont apparus durant la dernière semaine suite à la forte poussée de croissance des plants. Continuez vos applications foliaires en ajustant la fréquence en fonction des températures.

Curieusement, malgré le bon taux d'humidité du sol, des symptômes de carence en bore (gerçure du pétiole et tiges « craquantes ») sont aussi observés dans plusieurs champs. Les pluies fréquentes ont probablement contribué à lessiver le bore présent dans le sol. De plus, les plants ayant été « gâtés » en eau depuis le début du printemps, il est possible que leur système racinaire n'explore pas un volume suffisant de sol pour bien les alimenter en bore. Intervenez avec des applications foliaires de bore. Consultez la stratégie d'intervention contre la gerçure du pétiole présentée dans l'avertissement No 05 du 17 juin 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a05tn04.pdf>).



## Septoriose

La maladie demeure circonscrite à quelques champs. Si vous êtes aux prises avec cette maladie, continuez vos traitements fongicides à intervalles rapprochés. Les longues périodes de mouillure du feuillage sont très favorables à sa dispersion. Au besoin, consultez la stratégie présentée dans l'avertissement **No 10** du 23 juillet 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a10tn04.pdf>).

## LAITUE

### Insectes

En général, les populations de pucerons continuent d'augmenter. De plus en plus de champs requièrent des interventions. **Surveillez donc vos champs de très près.** Consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 06** du 25 juin 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a06tn04.pdf>).

Les punaises sont aussi un peu plus actives dans toutes les régions. Les populations sont plus élevées dans la région de la Capitale-Nationale. Des traitements ont été effectués dans certains champs.

Des cicadelles sont aussi dépistées en petit nombre au Lac-Saint-Jean et à l'Île-d'Orléans. Leur présence ne représente pas une menace pour le moment.

### Brûlure de la pointe (carence en calcium)

Des pertes importantes sont encore rapportées du côté de l'Île-d'Orléans tandis qu'en Montérégie-Ouest, le niveau de dommages reste modéré. Les températures plus fraîches prévues pour les prochains jours devraient aider à rétablir la situation. Continuez vos traitements préventifs. Ajustez leur fréquence en fonction des températures. Au besoin, consultez la stratégie d'intervention décrite dans l'avertissement **No 04** du 10 juin 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a04tn04.pdf>).

### Mildiou

On retrouve encore des taches sur les feuilles du bas dans plusieurs champs en Montérégie-Ouest. Les températures fraîches et les périodes de mouillure du feuillage comme la pluie ou la rosée favorisent cette maladie. **Vérifiez la présence de taches dans vos champs. Si vous en retrouvez, débutez immédiatement les traitements fongicides préventifs.** Consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 04** du 10 juin 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a04tn04.pdf>).

## OIGNON ET POIREAU

### Mouche de l'oignon

L'activité de la deuxième génération se poursuit mais le nombre de captures de mouche est plutôt faible (sous-station d'AAC à Sainte-Clotilde).



Des traitements foliaires contre les mouches adultes à cette époque de l'année sont justifiés :

- Dans l'oignon jaune, si des pertes élevées dues à la première génération ont été observées dans le champ.
- Dans l'oignon vert (échalote), si le traitement recommandé au semis (diazinon) ne s'est pas avéré suffisamment efficace par le passé.

Afin d'éviter de traiter inutilement, consultez également la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 02** du 20 mai 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a02tn04.pdf>).

## Thrips

Les fortes pluies de la fin de semaine dernière ont contribué à détruire un grand nombre de thrips. Le temps plus frais prévu pour les prochains jours devrait également ralentir leur développement. Surveillez quand même de près les champs où les thrips étaient déjà nombreux avant les pluies (Montérégie-Ouest surtout). Les populations pourraient augmenter rapidement. Consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 06** du 25 juin 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a06tn04.pdf>).

## Teigne du poireau

Les captures dans les pièges ont augmenté de façon importante sur plusieurs sites. La ponte de la troisième génération est donc en cours. Ses dommages devraient apparaître sous peu. Jusqu'à maintenant, les dommages reliés à cet insecte ont été rapportés dans les Basses-Laurentides, dans Lanaudière (poireau), en Montérégie-Est (oignon espagnol et poireau) et au Centre-du-Québec (poireau). En Montérégie-Ouest, même si un petit nombre de papillons a été capturé, aucun dommage n'a été signalé.

Sur les sites où les teignes sont déjà présentes, soyez très vigilant puisqu'elles ont habituellement tendance à pondre de nouveau dans les secteurs déjà affectés. Ailleurs, nous conseillons de faire un bon dépistage. Intervenez dans les zones atteintes dès l'observation des premiers dommages c'est-à-dire des petites mines dans les feuilles.

La stratégie d'intervention recommandée est présentée dans le bulletin d'information **No 03** du 21 juillet 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/b03tn04.pdf>).

## Maladies

La longue période de mouillure du feuillage de la fin de semaine dernière a encore une fois été favorable au développement des maladies.

En général, le nombre de taches relié à la **brûlure de la feuille (*Botrytis*)** augmente. Des traitements avec le fongicide curatif ROVRAL ont dû être effectués dans certains champs d'oignons jaunes (Montérégie, Capitale-Nationale). Continuez vos traitements préventifs. Dans l'oignon espagnol, débutez vos traitements lorsque le nombre de taches le justifie. Présentement, plusieurs champs d'oignons espagnols sont traités. Surveillez en particulier les champs où il y a présence de mauvaises herbes. Consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 06** du 25 juin 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a06tn04.pdf>).



Le **mildiou** demeure une menace en Montérégie-Ouest. Visitez vos champs pour vous assurer de l'absence de cette maladie. Repérez rapidement le mildiou puisque sa progression peut être plus rapide que celle de la brûlure de la feuille (*Botrytis*). Consultez l'avertissement **No 10** du 23 juillet 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a10tn04.pdf>).

Quelques **taches pourpres** sont aussi observées dans certains champs. Consultez l'avertissement **No 10** du 23 juillet 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a10tn04.pdf>).

Choisissez vos fongicides en fonction des différentes maladies présentes dans vos champs. Consultez l'avertissement **No 10** du 23 juillet 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a10tn04.pdf>).

## LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

MARIO LEBLANC, agronome

Avertisseur - terre noire

Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ

118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0

Téléphone : (450) 454-2210, poste 229 - Télécopieur : (450) 454-7959

Courriel : [Mario.LebLANC@agr.gouv.qc.ca](mailto:Mario.LebLANC@agr.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Danielle Bernier, agronome-malherbologiste et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 12 – carotte, céleri, laitue... – 6 août 2004*



**CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,  
OIGNON, POIREAU**

Avertissement No 12 – 2004, page 5